

Chalette

Place

Journal municipal / N° 105
> 12 octobre 2009

Commune

Faisons de Chalette, une ville citoyenne, c'est la meilleure réponse au projet du gouvernement dont l'objet est de réduire considérablement le rôle des Collectivités locales (Commune, Département, Région) et par là même le débat démocratique. C'est la raison pour laquelle, durant les jours à venir je vous invite à participer aux différentes réunions et rencontres organisées dans tous les quartiers de la ville. Ces échanges seront de nature à enrichir le projet municipal au nom duquel, avec toute mon équipe, j'agis au quotidien. La jeunesse, les personnes âgées, la vie associative, l'école, la sécurité, les loisirs, la culture, la petite enfance, l'aménagement urbain, le logement, les espaces verts, l'environnement, les déplacements, la vie sociale, la solidarité, sont autant de sujets qui sont au cœur de l'action municipale. Ces thèmes méritent votre avis et votre intervention. Ce débat démocratique, c'est notre force, alors servons-nous en !

Le conseiller Général Maire
Franck Demaumont

Visites de quartiers
avec le Maire et son équipe



Sommaire

- Votation citoyenne (Page 3)
- Inauguration École Perret (Page 4)
- Bilan Fête des Sports (Page 5)
- Marwan Barghouti, citoyen d'honneur de la ville (Page 6)

De nouvelles résidences rue Renoir (Page 2)



Ensemble, préparons demain !

Le maire et l'équipe municipale s'engagent dans une série de rencontres avec les habitants. Ces visites de quartiers ont commencé le vendredi 9 octobre, elles vont se poursuivre jusqu'à début novembre...

En mars 2008, une majorité d'électeurs Chalettois se prononçait pour une gestion solidaire et renouvelait sa confiance à la liste d'union des forces de gauche et de progrès, sur la base d'un projet. Où en est on dans la mise en oeuvre des propositions contenues dans ce contrat d'engagements ? Quelles sont celles qui restent à mettre en oeuvre ? Quels projets pour les années à venir ? Comment habitants, militants associatifs, acteurs de la vie locale et élus peuvent-ils réfléchir ensemble à leur ville et formuler des propositions pour demain ? C'est l'objectif que vont s'assigner les élus pendant tout le mois d'octobre. Quartier après quartier, le maire et les élus, vont à la rencontre des Chalettoises

et Chalettois pour faire le point, sur tout ce qui les concerne. Amélioration de la vie quotidienne, réalisations et aménagements seront autant d'interrogations de la population ainsi que bien d'autres questions encore à solutionner. Certes, la Ville n'a pas vocation à répondre à tout. Mais il est nécessaire d'en discuter, d'envisager ce qu'il est possible de faire ensemble. Pour Franck Demaumont, la démarche fondamentale de cette série de rencontres est de « **favoriser la participation citoyenne en mettant les habitants au coeur des projets. Dans un contexte lourd de difficultés et de contraintes, il est vital de pouvoir développer le dialogue pour essayer d'avancer collectivement dans le cadre**

de l'intérêt général. Rien de ce qui libère la parole ne doit nous être interdit ! Nous ne proposons pas que vous preniez la parole, nous le souhaitons, nous l'encourageons, car il est pour nous impensable de vouloir réfléchir à la ville sans les habitants. Poursuivre la transformation de notre commune, en faire une ville agréable dont les habitants sont fiers, est un objectif que nous voulons mener à bien avec vous. Voilà pourquoi, sur toutes les questions qui font notre quotidien, c'est ensemble que nous voulons bâtir des réponses positives. C'est ainsi que nous voulons écrire une nouvelle page de notre vie commune ! ».

W. Le Bellec

RÉUNIONS PUBLIQUES

▪ **Vendredi 16 octobre : 18h (Bourg)**

Rendez-vous rue Marceau face aux commerces

Présentation du projet de création d'un espace partagé (stationnement, limitation de la vitesse, sécurisation des piétons)

▪ **Samedi 17 octobre : 10h30 (Bourg)**

Visite des nouveaux aménagements N7

Rendez-vous place Marin la Meslée

▪ **Mardi 20 octobre (Château Blanc) : 17h30**

Visite de quartier rue Saint Just

Rendez-vous place carrée

Salle polyvalente de l'école P. Perret 18h
Présentation du projet d'aménagement de l'Espace Public

▪ **Vendredi 23 octobre (Lancy) : 18h**

Restaurant scolaire

Réunion de présentation sur le projet des abords de l'école rue F. Buisson

▪ **Samedi 24 octobre (Bourg) : 10h30**

Rencontre avec les locataires des immeubles du Gué aux Biches

sous un barnum – parking des immeubles

▪ **Vendredi 30 octobre (Bourg) : 17h**

Visite quartier

Rendez-vous rue Victor Hugo

▪ **Samedi 31 octobre (Lancy) : 10h**

Réunion de présentation des nouveaux aménagements rue P. Painlevé sous un barnum

▪ **Jeudi 5 novembre (Pontonnerie) : 16h30**

Visite de quartier Pontonnerie

Rendez-vous rue Jules Massenet

▪ **Samedi 7 novembre (Vésines) : 11h**

Visite du quartier de la ronce Inauguration des rues Aimé Césaire, Lucie Aubrac et de l'allée Lucienne Villechenon

De nouvelles résidences rue Renoir

Le programme de renouvellement urbain rue Renoir dans le quartier Kennedy Château-Blanc à Chalette vient de s'achever. Les nouvelles résidences ont été inaugurées vendredi 25 septembre par le vice-président de l'agglomération Franck Demaumont.

Le 4^{ème} immeuble de la rue Renoir n'a pas manqué de susciter l'admiration des personnalités présentes comme Jacques Dunis, président d'Hamoval ou encore Philippe Vareilles, directeur général d'Hamoval. Complétant les trois bâtiments déjà existants, ce nouvel immeuble qui se situe en face de l'école primaire et maternelle Pierre Perret, permet de fermer l'îlot Saint-Just. Il comprend douze appartements (un T2, sept T3 et quatre T4) ainsi que 22 places de parking et 4 jardins privés au rez-de-chaussée. La cour attenante se compose d'un jardin paysager avec une aire sablée, des bancs, des corbeilles de propreté, entourés par la plantation de grands arbres, arbustes, haies et pelouse. Il s'agit là d'un véritable espace de détente et de fraîcheur. Ce



Une vue des nouvelles résidences

square à l'usage des familles locataires est libre de jour mais sécurisé la nuit avec des contrôles par badges et interphones. Les travaux, débutés en octobre 2007, ont duré un an et demi.

Concernant les financements, le coût total du projet s'élève à 1.141.999 euros et celui de la résidentialisation à 265.645 euros. Les subventions ont été apportées par l'ANRU, l'établissement public de coopération intercommunale, le département, la région et l'Ademe. Cette opération est importante puisqu'il s'agit là de la première reconstitution de l'offre locative, faisant suite à la démolition de 271 logements par Hamoval.

Déborah Creff



De gauche à droite : M. Dunis, M. Demaumont, M. Vareilles

Avenir de la Poste : La population refuse le changement de statut !

Plus de deux millions de personnes ont participé à la votation citoyenne sur l'avenir de La Poste les 2, 3 et 4 octobre.

1625 habitants de Chalette, Cepoy et Pannes se sont également exprimés à l'occasion de cet acte citoyen, et ce au travers de 12 points de vote (devant les marchés, les écoles et à la mairie). Au total, 1525 d'entre eux se sont prononcés contre le projet du gouvernement, 68 pour et 9 nuls. **Cette votation tant au niveau national que local est un succès historique !** Dans tous les départements, dans tous les quartiers (au total près de 10 000 points de vote), les taux de participation ont largement dépassé les attentes des organisateurs (regroupant une soixantaine de syndicats, partis politiques et d'associations), preuve de l'intérêt de la population pour le service public postal. Avec une écrasante majorité en faveur du refus du changement de statut, le principal enseignement de cette consultation est le souhait de nos concitoyens de participer au débat sur le service public postal. Ils veulent pouvoir exprimer leur point de vue sur ce sujet déterminant pour l'avenir, comme ils l'ont fait toute cette semaine au travers de la votation citoyenne. Les élus de Chalette, comme l'ensemble de ceux qui ont organisé cet acte de démocratie participative, attendent maintenant du gouvernement qu'il décide le retrait du projet de loi et qu'il lance un



Le bureau de vote à la Poste de Vésines

débat national dont le point d'orgue serait un référendum officiel. En effet, la Constitution prévoit que le président de la République peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur des réformes relatives à la politique économique et aux services publics qui y concourent. Pour rappel, le droit au référendum d'initiative populaire, voté en 2008 n'est toujours pas possible, faute de texte d'application. Pour ce qui concerne Chalette et son canton, la mobilisation va se poursuivre ; un comité local de défense de la Poste (regroupant les syndicats, élus, associations et citoyens) vient de se créer. De son côté, le comité national à l'initiative de cette votation s'oriente vers une journée nationale de mobilisation qui pourrait prendre la forme d'une manifestation un samedi. **Affaire à suivre...**

W. Le Bellec



Le bureau de vote à Château-Blanc



Le bureau de vote à l'école de Vésines

Micro-trottoirs votation citoyenne contre la privatisation de la poste

Propos recueillis par Déborah Creff



Sandrine Bourgeois, 36 ans :

"J'habitais avant dans un petit village. On avait une toute petite poste puis ils nous l'ont fermé ce qui a bien embêté les habitants. C'est important d'avoir un service postal pour envoyer nos courriers."



François Gaccione, 38 ans :

"C'est important que la poste reste un service public. C'est un établissement de proximité. Si la poste est privatisée, il y aura une réorganisation des services, une baisse des effectifs avec des suppressions de postes."



Ramdame Megchiche, 35 ans :

"Je suis contre la privatisation de la poste car je pense que cela va augmenter le coût des timbres, des enveloppes. Je trouve que c'est une bonne chose de se mobiliser pour ce référendum."



Patricia Hoste, 43 ans :

"Il est dommage de fermer des bureaux de poste dans des petits villages. Il y a des personnes âgées qui n'ont pas la possibilité de se déplacer ou qui n'ont pas de voiture. Elles se trouvent alors vraiment embêtées puisqu'elles se retrouvent dans l'impossibilité de retirer de l'argent, envoyer leurs lettres..."

Pierre Perret : une école du 21^{ème} siècle !

L'inauguration de l'école élémentaire et de l'extension de la maternelle Pierre Perret à Chalette s'est tenue vendredi 2 octobre. Elus, personnel de l'éducation, parents d'élèves, écoliers ont assisté à la cérémonie.

Cet établissement fonctionnel depuis un an illustre l'ambition de la ville de construire des équipements d'avenir offrant les meilleures conditions d'apprentissage et d'enseignement pour les enfants. Ce bâtiment répond également aux exigences du développement durable puisqu'il est fondé sur les critères HOE (Haute Qualité Environnementale). Cette école d'une surface totale de 1794 m², bénéficie d'une gestion optimale de la consommation d'énergie, de la récupération des eaux pluviales, d'un éclairage basse consommation, de l'isolation thermique ou encore de l'installation de panneaux solaires. Des économies sont ainsi réalisées chaque année tout en préservant l'environnement. Les divers équipements comme la bibliothèque, le restaurant scolaire en ligne de self, la salle multimédia avec ses 21 postes informatiques et son tableau blanc interactif n'ont pas manqué de susciter l'admiration du public. Dans son discours, le maire Franck Demaumont a tenu à rappeler que l'école est au cœur du projet municipal : « La ville

a le devoir de créer un environnement à la hauteur des enjeux du 21^{ème} siècle en matière d'éducation. Elle place au cœur de son action le vivre ensemble basé sur les valeurs de solidarité, de justice sociale, de tolérance, d'antiracisme, de laïcité et de paix. »

Déborah Creff



Les directrices des écoles et 2 des DDEN à l'honneur

Citation de Pierre Perret :

"Lire un bon livre,
Ça redonne envie de vivre,
Ça vous donne envie de partir
À la recherche du temps perdu"



Une vue du public



Le Maire entouré de l'inspecteur d'Académie et du Vice-Président de l'A.M.E

Ça bouge au service jeunesse !

Le service jeunesse a élu domicile dans le quartier de Vésines. Après des travaux de rénovation, les animateurs ont investi les locaux de l'ancienne poste. Mais que pense l'équipe de ce déménagement ?

À la question, que vous inspire ce mouvement du Bourg à Vésines, la réponse semble unanime : c'est positif ! « Nous sommes situés au centre d'un quartier qui bouge et il nous est plus facile de rencontrer les jeunes » précisent Philippe et Choukri. « À ce jour, nous sommes encore dans une phase d'installation mais les projets sont prêts. Ainsi en fin d'année nous ouvrirons une structure d'accueil pour les 11-17 ans

deux fois par semaine, à Vésines mais aussi dans le quartier du Château Blanc et à la Maison de quartier de la Pontonnerie » précise Choukri. Et Philippe de rajouter « que les jeunes du Bourg et du Lancy ne s'estiment pas lésés, des projets sont aussi à l'étude pour ces deux quartiers, ils ne seront pas oubliés ». Nous n'en doutons pas. D'autre part dans le cadre du contrat enfance jeunesse signé avec la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret, des animations avec la population seront mises en œuvre, répondant ainsi à la volonté municipale de développer partout dans la ville et dans tous les domaines « le bien vivre ensemble ». Un projet ambitieux nécessitant un travail de longue haleine dans lequel vont s'investir les animateurs – comme ils l'ont toujours fait par le passé – d'autant qu'ils seront épaulés par la nouvelle coordinatrice des Services petite enfance, enfance, jeunesse et sport – Hélène Pasty - qui planche d'ores et déjà sur ce programme.

B. Taleb



Une partie de l'équipe en réunion de travail

Service Municipal de la Jeunesse :

Rue des Ecoles – Vésines
Tél. : 02 38 89 12 00

Vente de tickets cinéma tous les mercredi de 13 h 30 à 17 h 00 (3,60€) plus un ticket C.A.F pour deux places.

Pour un premier achat se munir d'un justificatif de domicile.

Le Point Information Jeunesse (P.I.J) a lui aussi déménagé.

Il est installé au sein de l'Hôtel de Ville au rez-de-chaussée. Une permanence de la mission locale s'y déroule tous les mardis après-midi. Pour tout renseignement complémentaire composer le 02 38 89 59 49 et demandez Farah.

ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Elles se dérouleront le Vendredi 16 octobre dans tous les établissements scolaires (écoles maternelles, élémentaires, collèges et lycées). Vos enfants devraient vous transmettre toutes les informations nécessaires par le biais du carnet de liaison.

Succès pour la fête du sport à Chalette version 2009

Inauguration du 4^e court
de tennis



Ci-dessus quelques clichés des activités proposées.

Cette édition 2009 se voulait différente des années passées.

Elle donna place à dix jours d'animations en différents lieux, du 10 au 20 septembre. Pour le début des festivités, c'est le BMX qui fut à l'honneur, une discipline qu'il sera possible de pratiquer sur la commune avec le guidon chalettois, dès début 2010. Une piste sera installée sur la base de loisirs près de l'école de voile et sera opérationnelle aux environs de l'été prochain grâce à de nombreux partenariats établis par la ville, notamment avec la Française des jeux.

Le vendredi 11 fut consacré à l'enfance avec la journée des écoles. Les jeunes des sections CP, CE1 et quelques CE2, ont pu s'essayer à de nombreuses disciplines en différents endroits, la base de loisirs, le stade de la Garenne et le dojo Jean Zay.

Pour la suite les samedis après midi et les soirs de la semaine, les disciplines sportives pratiquées sur la commune furent mises à l'honneur à l'exemple de la voile, de la gym, du judo, l'escalade, le kayak, la plongée ou encore le foot avec l'USC foot. Toutes sans exception ont connu une bonne fréquentation avec un plus pour le vélo, les arts martiaux et le foot.

Le mercredi 16, cette dernière, a accueilli au stade de la Garenne un plateau U7 en ouverture d'une rencontre qui a opposé les 15 ans de l'AJ Auxerre qui évoluent au niveau national, à l'US-Orléans, avec de nombreux spectateurs. Ravissement pour les élus de la ville, les clubs et les associations pour qui cette formule a permis de recevoir le public dans de meilleures conditions. Et vu le contentement de chacun, cette manière de fêter le sport sur Chalette, dixit

l'adjoint au sport Christophe Rambaud « sera reconduite l'an prochain. » Cette fête du sport a également été l'occasion pour les élus, d'inaugurer le 4^{ème} court de tennis du complexe Auguste Delaune. Cette manifestation fut une double satisfaction pour le maire Franck Demaumont, celle « de la parole tenue et d'offrir au club un nouvel équipement. »

Patrice Avezard

COÛT GLOBAL DU 4^{ème} COURT : 38 471 €

- Le Conseil Général 16 770 euros
- Le Conseil Régional 6 607 euros.
- Le reste à la charge de la ville.

Solidarité

Marwan Barghouti : citoyen d'honneur de la ville !

Le 14 septembre, le conseil municipal a décidé d'élever Marwan Barghoutin au rang de Citoyen d'Honneur de la Ville, au regard du combat qu'il mène pour la paix et pour que le peuple palestinien puisse vivre sur sa terre.

Élu en 1996 député du Conseil législatif palestinien, il continue d'entretenir des relations avec les leaders israéliens favorables à la paix, et même avec ceux qui sont favorables au compromis « *la terre contre la paix* ». À de nombreuses reprises à cette époque, il condamne les actes terroristes qui visent les civils israéliens. En 2001, il échappe de justesse à un attentat ciblé par les forces israéliennes et en avril 2002, en dépit de son immunité parlementaire et bien qu'il se trouve en territoire sous contrôle palestinien, il est enlevé à Ramallah par l'armée israélienne, et ceci au mépris des accords d'Oslo et en complète violation de la quatrième convention de Genève. En juin 2004, à l'issue d'une parodie de justice, le verdict tombe : il est condamné à cinq peines de

réclusion à perpétuité et à 40 ans d'emprisonnement. Marwan Barghouti, que beaucoup surnomment « *le Mandela Palestinien* » tellement son histoire se confond avec celle de l'ancien président d'Afrique du Sud, semble en 2009 la seule personnalité assez forte pour rassembler tous les Palestiniens et permettre d'aller vers un vrai dialogue porteur de paix, et ainsi voir enfin naître un Etat palestinien au côté d'un Etat israélien. Par ailleurs, le conseil municipal demande la libération de tous les prisonniers ou otages : celle du soldat franco-israélien Gilad Shalit, celle du franco-palestinien Salah Hamouri ainsi que celle des 11 000 prisonniers politiques palestiniens, il exige la reconnaissance du droit au retour de tous les réfugiés.

W. Le Bellec



Rencontres d'Octobre

Le top départ des rencontres d'octobre 2009 a été donné par le Maire

Jeudi 1^{er} Octobre, le maire entouré de Liliane Berthelie, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et de plusieurs élus a ouvert les rencontres d'octobre 2009. Dans son allocution il devait notamment déclarer : « *Comme chaque année, plusieurs dizaine de personnes ont pris beaucoup de leur temps pour que ces rencontres soient réussies, pour que nous soyons toutes et tous réunis dans un même idéal... Cette année le thème de ces rencontres est celui de l'intergénération. Et nous avons tant à dire sur ce sujet !* ».

Il devait poursuivre en rappelant combien la ville est attachée à ce « *vivre ensemble* » précisant qu'il participait à la cohésion de

notre cité et à la promotion d'une culture de paix... Il s'est également attardé un instant sur la situation préoccupante créée par les graves atteintes portées au droit à la retraite, à la détérioration du pouvoir d'achat, des pensions et à la remise en cause du droit à l'accès aux soins et à l'augmentation des soins médicaux, du forfait hospitalier ou encore du déremboursement de certains médicaments. « *Les élus de Chalette ont constamment apporté leur soutien actif à ces luttes et ils entendent bien continuer à le faire en proposant une réforme en profondeur du système de retraite, de son financement et de sa gestion* » devait-il préciser. Il conclut son intervention en appe-

L'assistance pendant le discours du Maire



lant l'assistance à participer massivement à la votation citoyenne contre la privatisation de la poste organisée le 2 et 3 octobre sur Chalette et le canton.

Le grenier chalettois fait un tabac !

Salle comble pour la première représentation de l'année de la troupe du Grenier Chalettois ce dimanche 4 octobre. En première partie, nos comédiennes et comédiens amateurs nous ont présenté l'école des Fans-Farons, une parodie de la célèbre Ecole des Fans. Un sketch bourré de jeux de mots, de drôlerie et animé par un Jacques Martin un peu bourru. Comme dans la vraie émission, tous les participants ont gagné... le droit de revenir l'an prochain. S'en est sui-

vi un quizz de Bernard Lepage sur l'Histoire de Chalette puis d'une parodie de vaudeville de Pierre Sauvill « *Ciel, ma femme !* ». L'après midi s'est terminée par une comédie endiablée composée de chansons et danses interprétées par l'ensemble de la troupe. Un grand bravo à cette équipe de retraités dont la mémoire et l'énergie n'ont failli à aucun moment ; et lorsqu'on découvre que certaines et certains ont dépassé les 90 printemps, on ne peut que leur tirer notre cha-



peau. **Prochaines représentations : les 11 et 18 octobre – Lever de rideau à 14h30 à la maison des arts. Réservation obligatoire.**

B. Taleb

Les commerces en fête !

Les journées commerciales se sont déroulées du 1^{er} au 4 octobre dans les divers quartiers de la ville.

Mini marché Place Quétin



Cette première édition des journées commerciales a été organisée à l'initiative de la municipalité et en partenariat avec l'Union Commerciale de Chalette. Une quarantaine de commerçants ont

participé à l'opération regroupant petits commerces, artisans et grandes enseignes. L'objectif de ces journées est de redynamiser le commerce de proximité mais aussi de renforcer les liens entre les Chalettois et les commerces de quartier. Diverses animations ont été proposées place Quétin à la Pontonnerie, sur le marché de Vésines, dans les zones commerciales Saint-Gobain et



À 18 h 00, le maire et le président de UCC ont procédé au tirage au sort des gros lots grâce à la main innocente d'un garçonnet. Romain Guyon 5 roses par semaine pendant un an. Mr ou Mme DUTREY, deux repas au restaurant sur le lac. Toinette un V.T.T. - D.Kandel un permis B - M. Beuli de Corquilleroy un écran plat.

INTERVIEW :

Jean-Claude Masclét, président de l'Union Commerciale de Chalette :

(propos recueillis par Déborah Creff)

Quel est le but de cette opération ?

Le but est de dynamiser à la fois nos commerces et nos quartiers. Chalette est une ville cosmopolite avec beaucoup de diversité. C'est une très bonne chose que les commerçants se rassemblent. Nous sommes déjà une quarantaine dans l'association et nous avons beaucoup d'idées pour proposer des animations plusieurs fois dans l'année dans la ville. La prochaine devrait se tenir début décembre lors de la fête de la Saint-Nicolas.

Quel bilan peut-on dresser de ces journées commerciales ?

Le bilan est très positif. Les manifestations à travers les différents quartiers se sont bien déroulées. La tombola a été une réussite avec plus de 10 000 tickets donnés. Quant à la brocante, elle a attiré plus de 80 exposants. C'est une réussite car les clients ont été dans l'ensemble très contents.

quartier Kennedy Château-Blanc ainsi que sur la place Jean Jaurès lors du marché du terroir : Structures gonflables, brocante, défilé de voitures américaines anciennes, tombola avec de nombreux lots... **Mission accomplie et plaisir garanti au vu des mines réjouies des habitants de la ville !** Le prochain rendez-vous avec les commerçants est déjà donné : De nouvelles animations auront lieu début décembre pour fêter la Saint-Nicolas.

Déborah Creff

Suite au débat sur l'implantation d'ICT.....

Un débat houleux

Le moins que l'on puisse dire est que les débats ont été plutôt houleux, mercredi dernier, entre majorité et opposition. En point d'orgue de cette soirée, les propos échangés entre Benoît Digeon et Franck Demaumont. A propos de la possible pollution de l'eau, l'adjoint au maire de Montargis lançait au maire de Chalette :

«L'eau va être polluée parce qu'elle va passer à Chalette.»
Et Franck Demaumont de répondre aussitôt : «Dans le procès verbal de la réunion, je voudrais qu'on note ces propos parfaitement diffamatoires et orduriers en disant que l'eau va être polluée parce qu'elle va passer par Chalette. C'est proprement scandaleux !»

Fax simulé de l'article paru dans l'Éclairer du Gâtinais du 10 septembre 2009

Réaction aux propos de Benoît Digeon

Franck Demaumont a souhaité réagir suite aux propos tenus lors du Conseil d'Agglomération du 02 Septembre par Mr Benoît Digeon, Conseiller Communautaire, 1^{er} Adjoint au Député Maire UMP de Montargis et Président de l'Agglomération, Mr Jean-Pierre Door.

Ce dernier a affirmé que les eaux qui seront rejetées par la future usine ICT d'Arboria « seront polluées parce qu'elles traverseront Chalette ! ». Or, comme le précise, le maire de Chalette, « les eaux usées en question arrivant, comme chacun le sait, depuis la future usine ICT d'Arboria en canalisation forcée parfaitement étanche car en refoulement ne peuvent pas subir de pollution physico-chimique dans la traversée de Chalette. Il s'agit donc bien dans la bouche de Mr Benoît Digeon, de propos inadmissibles envers la ville de Chalette, son territoire, sa population. J'invite donc fermement Mr Benoît Digeon à présenter des excuses qui seront publiées dans le journal de l'agglomération ». Par ailleurs, Franck Demaumont a regretté que ni Mr Franck Supplisson, membre du même groupe, Conseiller Communautaire, Maire-Adjoint UMP de Montargis, ancien Conseiller Technique de Mr Sarkozy à l'Elysée et actuel Chef de Cabinet de Mr Eric Besson, Ministre, présent ce soir là aux côtés de Mr. Digeon, ni le Président J.P. Door n'aient estimé devoir condamner ces propos !

W. Le Bellec

Bouche à oreille...

Champ de tir : Du fait de la fermeture de la gendarmerie le champ de tir situé derrière l'usine COPADEX (pneus sur la RN 7) n'est plus utilisé. Un déclassement de cette zone est en cours. Les promeneurs utilisant les chemins forestiers n'auront plus à se soucier d'éventuels tirs.

Hospitalisation à domicile : Après midi thématique organisée par l'HAD45 de Montargis. Soins palliatifs : Droits et Ethique – Débat autour de la loi Léonetti – Samedi 17 octobre Salle Pasteur 5 bis boulevard Durzy – courriel : had45.montargis@organge.fr

Conseil municipal : Prochaine séance lundi 19 octobre 20 h 30 - Salle du conseil municipal – 1^{er} étage de l'hôtel de ville – Vote du budget supplémentaire. Séance publique.

Comités de quartier :

- Lancy : loto le dimanche 18 octobre à 14 h au restaurant scolaire du Lancy - Inscriptions au 02.38.98.87.92
- Kennedy-Château-Blanc : Repas à thème le 24 octobre à 19 h 30 - Maison de quartier de la Pontonnerie Inscriptions au 02.38.98.87.92
- Bourg : Réunion à 18 h 00 - Résidence Louise Michel

Médiathèque : Bébés lecteurs – Mercredi 21 octobre de 10h30 à 11h30 – Découverte du livre à travers des albums pour les tout-petits. Pour les enfants en bas âge accompagnés par un adulte (parents, grands-parents, assistante maternelle...).

Avocat conseil : Prochaine permanence 28 octobre sur rendez-vous au 02.38.89.59.03 ou 59.04

Conciliateur : Prochaine permanence 6 novembre sur rendez-vous au 02.38.89.59.03 ou 59.04

Noël de la solidarité : le 5 décembre à 15 heures au Hangar. Les familles chalettoises concernées doivent s'inscrire au CCAS entre le 1^{er} et le 31 octobre. Elles doivent se munir de justificatifs de leur situation (RSA, ASSEDIC, CAF, carte CMU ou sécurité sociale). 02.38.89.59.91. ou 92.



Des retrouvailles réussies pour les anciens des écoles de Vésines

Le 20 septembre dernier à la Maison des Associations, c'est à une rentrée des classes on ne peut plus singulière à laquelle ont assisté près de 150 anciens élèves de l'école de Vésines (années scolaires 50 – 60).

À cette occasion le Maire, Franck Demaumont avait tenu à leur souhaiter la bienvenue. Laissons lui donc la parole : « ... Que de souvenirs doivent vous submerger, moments de joie, de bonheur et de moments tristes. On pense à la sortie de la guerre, ses atrocités, ses privations ; drames familiaux ou professionnels. Mais on pense également aux grèves victorieuses... »

Bien évidemment, la transformation de la ville a été évoquée : « plus de décharge, plus de station d'épuration, des milliers de logements rénovés ou

reconstruits, des entreprises qui ne polluent plus ni le Loing, ni le canal, ni le Solin. Et que dire de Vésines avec son marché du vendredi, un des plus dynamiques... ». Puis ne voulant pas trop amputer ce moment de retrouvailles, il conclut son intervention par ces mots : « Avec vous, les municipalités de Max et Jean* ont construit Chalette du XX^e siècle. Avec vous, mais aussi vos enfants et petits enfants nous allons construire le Chalette du XXI^e siècle en affirmant les valeurs de justice sociale, de solidarité, de progrès, de tolérance, et de Paix. Vive Vésines ! Vive Chalette ! ». Participaient à ce rendez-vous deux anciens instituteurs de Vésines en les personnes de Max Nublat et M. Mériogot.

B.Taleb

* Max Nublat et Jean Louis, anciens maires de Chalette

Yolande Vals, conseillère municipale, mais surtout ancienne élève de Vésines a voulu témoigner de cette journée. Nous lui donnons la parole.

« J'y étais, tu y étais, nous y étions. Quelques jours après la rentrée des classes, une autre rentrée eu lieu le 20 septembre dernier. Mais alors quelle rentrée !!! Encore bien plus officielle... Pour certains, quelques 50 années (un demi-siècle, excusez du peu) se sont passées pour ces retrouvailles. Que d'émotions !!! Il n'y avait pas de cartable mais des sacs à mains d'où sortirent moult souvenirs au travers de photos de classe où chacun essaya et parvint (avec l'aide des copains...et des lunettes) à se reconnaître.

Au vu de ces photos on a fini par conclure que, ma foi, nous étions bien plus beaux maintenant avec nos rides d'expression, et de surcroît de constater durant le pique-nique où danses endiablées, rock, madison, twist et autres pas, que nos anciens écoliers de Vésines avaient toujours la forme, l'enthousiasme et la joie de vivre...

Merci à Jacques Baldachinoff qui a pris l'initiative d'organiser cette journée mémorable et à la municipalité pour l'aide apportée pour le prêt de la salle et la confection du repas ».

Les rues libres à l'expression le 24 octobre

À travers les rues, les places, les chemins, partout Chalette deviendra le théâtre d'expressions libres de tous les groupes musicaux, artistes, amateurs, poètes, chanteurs, comédiens, peintres... qui souhaitent, ce jour là, aller à la rencontre du public. L'idée consiste à s'emparer de cette journée de 25h* pour offrir à chacun la liberté d'intervenir en tout lieu pour manifester haut et fort sa présence, son inventivité. Chacun se débrouille seul concernant les instruments, la sono ; la ville n'offre rien d'autre que les rues. Aller à la rencontre du public là où il vit, perturber ses habitudes, l'emmener à la découverte de l'inconnu, l'amener à se questionner sur l'art d'expression dans l'espace public, telles sont les envies de cette manifestation.

* Passage à l'heure d'hiver

Faire part

Ils sont venus au monde

RABBOUH Yassine, FOYO Ismaïl, BUKREEDAN-POLISSET Kelly, GOKKAYA Eda, WANE Isaac, ZENGIN Berfin, BESSAIGNET Kylian, PERRIN Jo-laine, AMOR Mohamed-Yassin, ÖZSAHIN Kayra, EMREM Asli, DIOP Mamadou, ACAR Lina, MENU Raphaël, BELATMANE Lyna, GÖRME Tugba, KHLAFA Adib

Ils se sont unis

KARTACHEFF Sébastien / PROCHASSON Marie-France, EL MESSAOUDI Saïd / EL MESSAOUDI Zoulikha

Ils nous ont quittés

GANDELAIN veuve BIRAUD Paulette, CORNET Roger, LEJEUNE EP POUCE Odile, POPHILLAT Maurice, KOCKS Roger, SUTULA VVE WALUK Feliksa, GRAT VVE FRESSART Jacqueline, AR-NOULD VVE BOURE Paulette, MELOT Auguste, BALLETT Dominique, NOURISSON Marcelle